

Date : 25/07/2013

Pays : FRANCE

Page(s) : 28

Rubrique : SANS COMMENTAIRES... ET...

Périodicité : Quotidien

Surface : 23 %

Bulletin
Quotidien



♦ **Délégation parlementaire au renseignement/ écoutes** : Les responsables du renseignement français ont assuré aux parlementaires que l'allégation du "Monde" selon laquelle la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) "intercepte la totalité des communications" en France "n'est pas fondée", a déclaré hier M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret, président de la commission des Lois du Sénat, président de la délégation. Auditionnés le 18 juillet par la Délégation parlementaire au Renseignement, le directeur général de la sécurité extérieure, M. Bernard BAJOLET, et le coordonnateur national du Renseignement, M. Alain ZABULON, "ont assuré qu'en raison du strict respect des dispositions législatives (...), de la conformité de l'action de la DGSE au champ d'intervention et aux règles qui s'imposent à elle et enfin des procédures de contrôle mises en œuvre en son sein, cette allégation n'est pas fondée", écrit dans un communiqué M. SUEUR au nom des membres de la Délégation qu'il préside. Le "Monde" avait écrit le 4 juillet que la DGSE "intercepte la totalité des communications" en France pour les stocker "pendant des années" en dehors de tout contrôle. Le quotidien "laissait entendre que la France disposerait d'un système d'écoutes illégal et clandestin comparable à celui de la NSA aux Etats-Unis", selon M. Sueur, ajoutant que "dans le respect de son champ de compétences, la délégation parlementaire au renseignement a souhaité obtenir des informations sur ce sujet". Matignon avait répondu que les assertions du quotidien étaient "inexactes".